

## II

*(Communications)*COMMUNICATIONS PROVENANT DES INSTITUTIONS, ORGANES ET  
ORGANISMES DE L'UNION EUROPÉENNE

## COMMISSION EUROPÉENNE

**Retrait de la notification d'une opération de concentration****(Affaire COMP/M.7036 — Aller Media/Bonnier Tidskrifter/Egmont Holding/Mediafy)****(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)**

(2014/C 47/01)

[Règlement (CE) n° 139/2004 du Conseil]

Le 28 janvier 2014, la Commission européenne a reçu notification d'un projet de concentration entre Aller Media AB, Bonnier Tidskrifter Aktiebolag, Egmont Holding AB et Mediafy AB. Le 11 février 2014, les parties notifiantes ont informé la Commission du retrait de leur notification.

**Non-opposition à une concentration notifiée****(Affaire COMP/M.7078 — Santander Consumer Finance/El Corte Inglés/Financiera El Corte Inglés)****(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)**

(2014/C 47/02)

Le 29 janvier 2014, la Commission a décidé de ne pas s'opposer à la concentration notifiée susmentionnée et de la déclarer compatible avec le marché commun. Cette décision se fonde sur l'article 6, paragraphe 1, point b) du règlement (CE) n° 139/2004 du Conseil <sup>(1)</sup>. Le texte intégral de la décision n'est disponible qu'en anglais et sera rendu public après suppression des secrets d'affaires qu'il pourrait contenir. Il pourra être consulté:

- dans la section consacrée aux concentrations, sur le site internet de la DG concurrence de la Commission (<http://ec.europa.eu/competition/mergers/cases/>). Ce site permet de rechercher des décisions concernant des opérations de concentration à partir du nom de l'entreprise, du numéro de l'affaire, de la date ou du secteur d'activité,
- sur le site internet EUR-Lex (<http://eur-lex.europa.eu/fr/index.htm>), qui offre un accès en ligne au droit communautaire, sous le numéro de document 32014M7078.

<sup>(1)</sup> JO L 24 du 29.1.2004, p. 1.